

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17064509

ide

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 25 AVR. 2017

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0476.587.526

Dénomination

(en entier) : NURSING BETTER

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Civile à forme de Société Privée à
Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Rue du Fort d'Andoy 74 5100 Namur

Objet de l'acte : NOMINATION D'UN MANDATAIRE AD HOC

D'un acte reçu par Maître Philippe BALTHAZAR, Notaire à Jambes-Namur, le 27 mars 2017, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la Société Civile sous forme de Société Privée à Responsabilité Limitée « NURSING BETTER », ayant son siège social à 5.100 Namur, rue du Fort d'Andoy, 74, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0476.587.526 et assujettie à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le numéro BE 476.587.526.

Société constituée aux termes d'un acte reçu par le Notaire Etienne de Francquen, le vingt-huit décembre deux mil un, publié aux annexes au Moniteur Belge du vingt-trois janvier deux mil deux, sous le numéro 2002.01.23/166.

Dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Philippe BALTHAZAR, Notaire à Jambes/Namur le 23 décembre 2010, publié aux annexes au Moniteur Belge du 4 février suivant, sous le numéro 2010-02-04/0019380.

Statuts non modifiés depuis ainsi que déclaré.

L'assemblée a pris les résolutions suivantes :

L'assemblée a décidé de nommer en qualité de mandataire ad hoc – une opposition d'intérêts se présentant au moment de la signature de la modification du bail à vie avec l'associée – Madame Isabelle LORETTE, domiciliée à Dinant, rue de Walzin, 111, qui a accepté.

L'assemblée a conférer à la gérance tous pouvoirs pour l'exécution des décisions prises et pour coordonner les statuts.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises à l'unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Philippe BALTHAZAR, Notaire

Copie de l'extrait analytique conforme délivré aux fins d'insertion aux annexes du Moniteur Belge.

Déposée en même temps :

- Une expédition de l'acte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).